

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n°2025090CS0107**

Comité Syndical du 31 mars 2025

**Date de convocation : 19 mars 2025
Date d'affichage : 2 avril 2025**

OBJET : Budget principal 2025 : budget supplémentaire.

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un du mois de mars à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes, 31 rue des Douhards à Saint Michel, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : en l'absence de Monsieur Jean REVEREAULT, Monsieur Clauddy SEGUINAR, délégué titulaire du Secteur Intercommunal d'Energies n°19 de Verteuil sur Charente, est désigné secrétaire de séance.

Nombre total de délégués :	74
Quorum :	38
Nombre de délégués présents au moment du vote :	53
Nombre de procurations au moment du vote :	4

Le Président demande à Madame Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Laure GAUTHIER expose :

- Que la proposition de budget supplémentaire du budget principal 2025 est la suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES	RECETTES
		190 214,00	8 339 854,31
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	26 130 819,05	19 551 422,15
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 1 570 243,41	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		27 891 276,46	27 891 276,46
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES	RECETTES
		434 495,71	192 342,16
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 343 765,87
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		434 495,71	5 536 108,03
TOTAL DU BUDGET (5)		28 325 772,17	33 427 384,49

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses						
C	F	A	O	R/O	Libellé	BS 2025
011	01	637		R	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-500,00
	01	6378		R	Autres impôts, taxes et versements assimilés	500,00
Total chapitre 011						0,00
023	01	023		O	Virement section d'investissement	171 089,73
Total chapitre 023						171 089,73
65	01	65821		R	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	-379 570,63
	512	65888		R	Autres charges diverses de gestion courante - Autres	13 341,00
	01	65888		R	Autres charges diverses de gestion courante - Autres	180,00
Total chapitre 65						-366 049,63
66	01	66111		R	Intérêts des emprunts et dettes - Intérêts réglés à l'échéance	76 340,83
	01	66112		O	Intérêts des emprunts et dettes - rattachement des ICNE	7 647,50
Total chapitre 66						83 988,33
68	01	6815		O	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	536 048,08
Total chapitre 68						536 048,08
042	01	6811		O	Dotations aux amortissements immos incorporelles et corporelles	9 419,20
Total chapitre 042						9 419,20
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						434 495,71

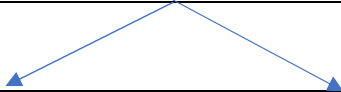
SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes						
C	F	A	O	R/O	Libellé	BS 2025
002	01	002		R	Excédent antérieur reporté	5 343 765,87
Total chapitre 002						5 343 765,87
75	01	75888		R	Autres produits divers de gestion courante	183 340,16
	512	75888		R	Autres produits divers de gestion courante	9 002,00
Total chapitre 75						192 342,16
MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT						5 536 108,03

SECTION D'INVESTISSEMENT - Dépenses							
C	F	A	O	R/O	Libellé	RaR 2024	BS 2025
001	01	001		R	Solde d'exécution d'inv reporté		1 570 243,41
Total chapitre 001							1 570 243,41
13	512	13248		R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres communes		214,00
Total chapitre 13							214,00
16	01	1641		R	Emprunts en euros		150 000,00
Total chapitre 16							150 000,00
21	01	2111	100	R	Terrains nus	26 366,00	
	01	21351	100	R	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - bâtiments publics	1 696,18	
	01	21838	100	R	Autres matériels informatiques		40 000,00
	512	2188	200	R	Autres	59 339,74	
Total chapitre 21						87 401,92	40 000,00
23	512	2315	200	R	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	3 075 006,97	
	514	2315	300	R	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	14 956 920,20	
	514	2315	400	R	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	1 968 014,17	
	512	2317	200	R	Immobilisations corporelles en cours reçues au titre d'une mise à disposition	6 043 475,79	
Total chapitre 23						26 043 417,13	
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT						26 130 819,05	1 760 457,41

SECTION D'INVESTISSEMENT - Recettes							
C	F	A	O	R/O	Libellé	RaR 2024	BS 2025
021	01	021		O	Virement de la section fonctionnement		171 089,73
Total chapitre 021							171 089,73
10	01	1068		O	Excédents de fonctionnement capitalisé		8 149 640,31
Total chapitre 10							8 149 640,31
13	512	1321	200	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Etat et établissements nationaux	954 083,30	
	514	1321	300	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Etat et établissements nationaux	10 001 493,10	
	514	1323	300	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Départements	142 770,00	
	514	1323	400	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Départements	767 602,50	
	512	13248	200	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres communes	3 358 550,24	
	514	13248	300	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres communes	792 934,77	
	514	13248	400	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres communes	33 731,49	
	512	13258	200	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres groupements	407 376,04	
	514	13258	300	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres groupements	73 177,58	
	514	13258	400	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres groupements	19 703,13	
Total chapitre 13						16 551 422,15	
16	01	1641		R	Emprunts en euros	3 000 000,00	
Total chapitre 16						3 000 000,00	
024	01	024		O	Produits de cessions		9 705,07
Total chapitre 024							9 705,07
040	01	2805		O	Amortissements des immobilisations incorporelles - Concessions, brevets, licences ...		1 392,00
	01	281351		O	Amortissements des immobilisations corporelles - Installations générales - bâtiments publics		389,00
	01	281838		O	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel informatique		4 858,00
	01	281848		O	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers		532,00
	01	28188		O	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres		2 248,20
Total chapitre 040							9 419,20
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT						19 551 422,15	8 339 854,31

BUDGET PRINCIPAL 2025 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2025		RaR 2024 + BS 2025		Budget global 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	15 117 983,92	15 117 983,92	434 495,71	5 536 108,03	15 552 479,63	20 654 091,95
Investissement	24 461 133,75	24 461 133,75	27 891 276,46	27 891 276,46	52 352 410,21	52 352 410,21
Total	39 579 117,67	39 579 117,67	28 325 772,17	33 427 384,49	67 904 889,84	73 006 502,16
Différence	0,00		5 101 612,32		5 101 612,32	



	Restes à réaliser 2024		BS 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0,00	0,00	434 495,71	5 536 108,03
Investissement	26 130 819,05	19 551 422,15	1 760 457,41	8 339 854,31
Total	26 130 819,05	19 551 422,15	2 194 953,12	13 875 962,34
Différence	-6 579 396,90		11 681 009,22	

Le Président

Précise :

- Que l'intégralité du budget supplémentaire du budget principal 2025 était joint aux convocations à la présente réunion.
- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

Rappelle :

- Que pour rappel, les modalités de vote d'un budget supplémentaire sont les suivantes : le budget est voté par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - o avec les chapitres "opérations d'équipement".
 - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

Concernant le budget supplémentaire du budget principal 2025 tel que présenté et détaillé, le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président soumet donc le budget supplémentaire du budget principal 2025 au vote.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

57 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- **Approuve** le budget supplémentaire du budget principal 2025 tel que présenté et arrêté comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - par voie de conséquence, le budget supplémentaire du budget principal 2025 est adopté à l'unanimité.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions qui découlent du vote de ce budget et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération à laquelle est joint budget supplémentaire du budget principal 2025.

En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif Poitiers, 15 rue Blossac - CS 80541 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Un recours administratif préalable peut être exercé dans le même délai.